

MODULE

Pose cadran aiguilles et emboîtement **T2**

Contenu de la formation

- Pose de cadran.
- Pose des aiguilles (appairage, parallélisme).
- Contrôle de l'aiguillage.
- Emboîtement des mouvements (bride, cercle d'emboîtement).
- Mise de longueur de la tige de remontoir.
- Pose de la tige de remontoir.
- Centrage du mouvement et serrage des vis de fixation.
- Pose du système automatique et de la masse oscillante, contrôle de sa fonction.
- Graissage des joints.
- Vissage du fond (ou chassage).
- Contrôle final et étanchéité.
- Visite d'une entreprise (dans la mesure du possible selon la période).

Objectifs généraux de la formation

Au terme de la formation, l'apprenant maîtrise les techniques de pose cadran et aiguilles ainsi que celles de l'emboîtement d'un mouvement.

Supplément à la formation

Sur demande, un entretien peut être organisé. Une journée de stage découverte (offerte) sera agendée avant le début de la formation.

Dans un délai d'une année suivant la fin de la formation. Le Centre offre gratuitement la possibilité de venir se ré-entraîner une journée dans le but de maintenir les acquis.

Durée de la formation

60 heures (pauses comprises).

Organisation de la formation

La formation se déroule dans un atelier complètement équipé (établis, outillage, beamer et tableau blanc). Une blouse de travail est mise à disposition et doit être restituée au terme de la formation. Nos formateurs possèdent les qualifications techniques (CFC d'horloger) et pédagogiques (module 1 de la FSEA) assurant une formation efficiente et de qualité.

Prérequis

S'exprimer oralement en français

Avoir suivi la formation T0/T1 au Centre de Formation du Val-de-Travers ou formation (expérience professionnelle) jugée équivalente.

Horaires

Lundi à jeudi
08h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi : 16h00
Mercredi pas de cours

Prix de la formation

CHF 2160. —

Outillage et matériel horloger + support de cours compris
SANS FRAIS DE DOSSIER

TITRE OBTENU

A l'issue de cette formation, **un certificat** vous sera délivré par le Centre de Formation horlogère du Val-de-Travers ou une attestation en cas d'échec aux examens pour autant que le 80 % de la formation ait été suivi.

